



COVID19 - DISTRIBUTION DE MASQUES « GRAND PUBLIC »

La commune de Néron organise des permanences, dans la semaine du 11 mai, afin de remettre à ses habitants un masque adulte réutilisable, dit « grand public ».

Ces masques ont été mis à notre disposition le 8 mai par la communauté de Communes des Portes Euréliennes d'Ile-de-France. Nous remercions tout particulièrement Jean Noël MARIE, conseiller communautaire et Stéphane LEMOINE, Président des Portes Euréliennes, qui ont répondu aussitôt à notre demande.

Nous remercions également les membres de l'atelier créatif de l'association Néron-Détente-Loisirs (NDL) qui ont bénévolement œuvrés à la fabrication de masques à destination des Néronnais.

Une première distribution de masques a été effectuée, ce samedi 9 mars, par les membres du CCAS et à destination de nos « anciens ».

Le solde est uniquement réservé aux habitants adultes de la commune et sur présentation d'un justificatif de domicile.

Prévoir un stylo pour remplir le listing de distribution.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer, ou pour toutes questions, vous pouvez joindre la personne référente au 06 36 57 08 14.

La commune de Néron a également acheté des masques type chirurgicaux réservés exclusivement au personnel communal, dans le cadre de la reprise de leurs activités.

Les permanences, se tiendront à l'entrée de la salle du conseil, et dans le respect des distanciations sociales impératives et auront lieu :

Du lundi 11 mai au jeudi 14 mai de 10h à 12h et de 18h30 à 20h30.

Françoise LECOMTE
Responsable CCAS

Geneviève LE NEVÉ
Maire